



LOU CANT DE L'AUBO

Bulletin trimestriel de St Sauveur de Cruzières

N°32
Juillet 2018

Le bulletin est édité et imprimé
par la municipalité de St Sauveur de Cruzières.
☎ 04.75.39.30.55
mairie.saintsauveurdecruzieres@wanadoo.fr
Site internet : www.saintsauveurdecruzieres.fr

Décès

- GARCIA Antoine, décédé 25 mai 2018,
à St Sauveur de Cruzières.
Toutes nos pensées vont à sa famille.

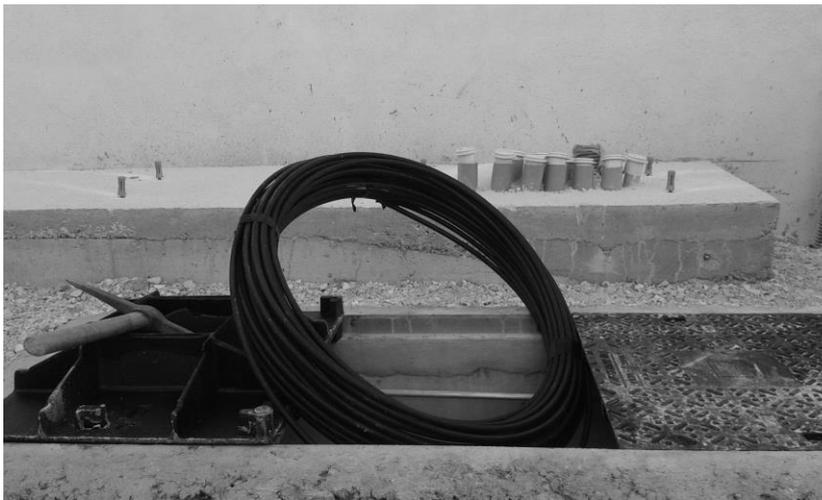
Offre d'emploi

La Mairie recrute pour le 1^{er} septembre 2018, un employé communal pour un contrat de 28h hebdomadaires, rémunéré sur la base du SMIC.

Si vous êtes intéressé, veuillez déposer votre CV et une lettre de motivation en mairie avant le 30 juillet 2018.

La Fibre

Elle est là !... Mais pas encore branchée !



Boitier Défibrillateur pour le stade

Le défibrillateur sera déplacé prochainement
au vestiaire du stade

Festivités à venir

Samedi 7 juillet	<i>A B Elisa</i>	21h00 Repas / 22h30 Bal
Vendredi 13 juillet	<i>Les joyeux marcassins</i>	22h30 Bal
Samedi 14 juillet	<i>Les Joyeux Marcassins</i>	15h00 Concours de boules / 21h00 Repas / 22h30 Bal
Vendredi 20 juillet	<i>Eveil Sportif</i>	17h00 Tournée des gâteaux
Samedi 21 juillet	<i>Eveil Sportif</i>	10h00 Tournée des gâteaux
Vendredi 27 juillet	<i>Eveil Sportif</i>	18h00 Concours tir de précision (boules) / 22h00 Bal
Samedi 28 juillet	<i>Eveil Sportif</i>	15h00 Concours de boules 22h00 Bal
Dimanche 29 juillet	<i>Eveil sportif</i>	10h00 Concours de boules mixte / enfant 15h00 Concours de boules 21h00 Repas 22h30 Bal
Samedi 12 août	<i>Les Joyeux Marcassins</i>	15h00 Concours de boules 22h30 Bal : soirée mousse

Bibliothèque

La Communauté de communes de Cèze Cévennes, en partenariat avec la bibliothèque de St Sauveur de Cruzières, fait bénéficier les enfants d'ateliers comme le manga ou l'initiation au braille, ...

Ce mardi 12 juin 2018, c'est un atelier Slam qui est proposé aux enfants de St Sauveur de Cruzières. Cet atelier est animé par deux animateurs de la CDC, Silène et Yann, en présence des bénévoles de la bibliothèque, Annie et Maria.

Les enfants se sont présentés avant de se lancer dans un travail de création artistique en petits groupes : au programme, cadavre exquis, acrostiche, ...

Les textes créés seront présentés au salon du livre de Gagnières, fin septembre 2018.



Fermeture de la bibliothèque le Samedi 29/07/18 à 12h00, réouverture le mercredi 29/08/18 à 16 heures.

Vous pouvez contacter Mme TARDIVET au 06.37.70.90.04 pendant le mois d'août si vous désirez un livre.

Bonnes vacances à tous.

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre.** Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr / Téléphone : 01 49 55 82 22

Quelques révisions pratiques

Pendant les grosses chaleurs quelques précautions s'imposent à tous :

Mouiller sa peau souvent, ne pas sortir aux heures les plus chaudes, manger normalement, boire 1,5l d'eau par jour, ne pas consommer de l'alcool, ne pas faire d'efforts physiques intenses, garder sa maison à l'abri de la chaleur.

Attention au moustique tigre :

Il peut transmettre la dengue ou le chikungunya.

Si vous avez des douleurs articulaires et musculaires, des malaises et maux de tête, forte fatigue et forte fièvre et une éruption cutanée qui démange, vous devez consulter rapidement.

Couvrir, jeter et vider les récipients pouvant contenir de l'eau, remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie, réduire les sources d'humidité (tailler, débroussailler, ramasser les déchets et les fruits tombés) couvrir toutes les réserves d'eau.

Les restos du cœur :

Les restos du cœur de St Ambroix seront présents cet été pour les plus démunis.

Voici la liste des jours pour la distribution : les 3, 17, 30 juillet ; 28 août ; les 11 et 25 septembre ; puis le 9 octobre.

Rocambolissimo

Quelques nouvelles de

ROCAMBOLISSIMO

LA TROUPE

Pour la quatrième année, en juillet, nous serons à **Lavilledieu** où nous organisons autour du cloître ancien une déambulation sur des scènes du théâtre de Marcel Pagnol. Chaque soir vers 18 h du 25 au 29 juillet.

La déambulation est suivie à 21 h d'un spectacle sur la scène du cloître. Le programme de ces soirées est à voir sur la page facebook de l'association Côté Cour <https://www.facebook.com/cotecour.fr/> ou à entendre au 07 81 10 36 10

Petite restauration sur place.

Et aussi...

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée prochaine de notre nouveau spectacle, celui que nous répétons depuis janvier 2018 :

Un bain de sirop de sucre

ou

L'amour vu par Georges Courteline

A Saint Sauveur le samedi 15 septembre 2018,
20h30 salle polyculturelle

Ambiance 1910 pour ces trois comédies de Georges Courteline,
avec chansons d'époque et accordéon.

A très bientôt...



Le Rayon de soleil

Ce printemps 2018 a été pluvieux mais n'a pas empêché les membres de l'Association « Le Rayon de Soleil » de venir à nos activités.

Notre petit loto qui a lieu tous les derniers mardis du mois remporte toujours un franc succès. Merci à vous pour votre présence.

Cette année, à la demande de certains, nous avons fêté les mamans avec les papas. Donc, le 23 Mai, nous avons gâté les mères et les pères. Un petit loto gratuit suivi d'un copieux goûter nous a réunis.

Le voyage du 31 Mai à Marseille a été annulé mais remplacé par un repas Chinois à Alès.

Le 7 Juin un voyage d'une journée dans la Drôme a été proposé et nous avons fait une promenade gourmande avec un excellent repas le midi, la visite d'une exploitation truffière, un élevage d'oies qui confectionne le foie gras et nous avons terminé cette journée par une miellerie.

Le 19 Juin, nous finissons la saison par le traditionnel repas au restaurant du Camping de la Claysse.

Le vendredi 29 Juin, le Conseil Départemental invite les aînés à la visite de la Caverne du Pont d'Arc.

La reprise de nos activités aura lieu le 11 Septembre par les jeux de belote.

En attendant, nous vous souhaitons de très bonnes vacances !...

La Présidente : Elvira HENNART



Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 9 avril 2018

Etaient présents : CHAMPETIER Christophe, BONNAURE Philippe, CHAMPETIER Robert, CHASSOT Lucette, LADOUCE Sylvie, MANCILLA François, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, PUGNERE Geneviève, ROMAN Bénédicte, ROUQUETTE Olivier, TEISSIER Guillaume, VEZON Gérald, ZORZAN Corinne.

Secrétaire de séance : ROUQUETTE Olivier

1°) Bilan et vote sur proposition de la commission pour le poste de secrétaire

Les membres de la commission créée pour rencontrer les 3 candidates sélectionnées ont présenté les profils de chacune au Conseil Municipal, Mme ROMAN Bénédicte a été retenue pour ce poste.

Délibération votée à l'unanimité (13 voix pour ; Mme ROMAN n'a pas pris part au débat ni au vote)

2°) Création du poste de secrétaire

Le nouveau contrat à durée déterminée prendra effet à compter du 1^{er} Septembre 2018 pour une durée hebdomadaire de 28 heures par semaine. Notre secrétaire, Mme FAIVRE partant à la fin de l'année, cela permettra la transition de Mme ROMAN à ce poste.

Délibération votée à l'unanimité (13 voix pour ; Mme ROMAN n'a pas pris part au débat ni au vote)

3°) Présentation et vote des 3 taxes

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018.

Le Conseil Municipal constate que le produit à taux constants est de 164 822 €

Le Maire expose le fait que la compensation de la Communauté de Communes de Cèze Cévennes reste identique à 2017.

Le Maire propose d'appliquer un coefficient de variation proportionnelle de 1 et de voter les taux suivants :

Taxe d'habitation : 12,36 %

Taxe foncière (bâti) : 13,62 %

Taxe foncière (non bâti) : 52,75 %

Pour un produit fiscal attendu de 164 882 € sachant que celui de 2017 était de 161 390 € soit

environ 2 % d'augmentation, grâce à la progression des bases d'imposition.

Le conseil propose d'appliquer le coefficient de variation proportionnelle de 1.

Délibération votée à l'unanimité (14 voix pour)

4°) Présentation et vote du budget Commune

Investissement	Fonctionnement
Dépenses 572 163 €	Dépenses 537 947 €
Recettes 572 163 €	Recettes 537 947 €

Délibération votée à l'unanimité (14 voix pour)

5°) Présentation et vote du budget Assainissement

Investissement	Fonctionnement
Dépenses 68 552 €	Dépenses 49 444 €
Recettes 68 552 €	Recettes 49 444 €

Délibération votée à l'unanimité (14 voix pour)

6°) Contrat prestation de service pour poteaux incendie

Un contrôle des hydrants se fera une année sur deux, soit les années paires, par le fermier SUEZ Eau France pour la somme de 35€ par bouche à la charge de la commune.

Le conseil autorise le Maire à signer la convention.

Délibération votée à l'unanimité (14 voix pour)

7°) Questions diverses

➤ Courriers reçus ou envoyés

- Remerciement pour le stage de Mr Grant par son organisme de formation (INFREP)

- L'ONF nous autorise l'exploitation des coupes de bois jusqu'au 15 Avril 2019.

- Tribunal : La cour d'appel de Nîmes a nommé un conciliateur de justice pour toutes les communes du ressort du Tribunal d'Instance d'Aubenas. Il intervient à titre bénévole et a pour mission de rechercher le règlement amiable d'éventuels conflits. Une brochure est à disposition au bureau de la Mairie.

- Courrier de la Mairie au Conseil Départemental : demande d'une aide financière sur le projet fibre.

➤ Travaux divers effectués et à prévoir

- Nettoyage place « Montée du Vallat de Langogne » pour PRM (point de raccordement mutualisé) fibre et réalisation du crêpi avec l'accord du propriétaire, M.CHARMASSON.

- Camera passée dans le fourreau existant pour passage de la fibre et réparation au niveau du tailleur de pierre.

- Pose de 2 portails pour sécuriser la cour de l'école.

- Curage des fossés entre St Sauveur et limite de St Jean de Maruéjols (Ent. FROMENT). Goudronnage de la route entre le 18 et le 22 juin (1^{ère} tranche) et le 16 et 20 Juillet (2^{ème} tranche), travaux réalisés par le Conseil Départemental.

➤ Infos diverses

- Intervention des membres de la Commission Culture et Patrimoine à la fin du conseil pour redéfinir son rôle et savoir comment la commission peut accueillir des animations (le conseil propose une nouvelle répartition des charges).

- M. CHATEAUNEUF demande de revoir les travaux à réaliser sur des chemins (visite prévue avec M. Olivier ROUQUETTE).

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 22 mai 2018

Etaient présents : CHAMPETIER Christophe, BONNAURE Philippe, CHAMPETIER Robert, MANCILLA François, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, PUGNERE Geneviève, ROMAN Bénédicte, ROUQUETTE Olivier, TEISSIER Guillaume, ZORZAN Corinne.

Absents excusés : CHASSOT Lucette donne pouvoir à PUGNERE Geneviève, VEZON Gérald donne pouvoir à CHAMPETIER Robert, LADOUCE Sylvie.

Secrétaire de séance : ROMAN Bénédicte

1°) Subvention Façades

En 2014, une décision de prorogation de la subvention façade a été faite pour 3 ans. C'est une subvention de 5.00€ le m² avec un maximum de 150m² par an et par maison, ayant pignon sur rue, dans le village et les hameaux. Le Maire propose de renouveler cette subvention pour 3 ans. Délibération votée à l'unanimité (13voix pour)

2°) Dématérialisation des procédures administratives

Plusieurs documents sont déjà dématérialisés, l'envoi des documents se fait donc par internet. Il est nécessaire de délibérer afin que les autres documents soient dématérialisés, et de signer les conventions afférentes avec les administrations concernées (Trésor Public, Préfecture...). Délibération votée à l'unanimité (13voix pour)

3°) Appel d'offres voirie 2018

Suite à un appel d'offres pour des travaux de voirie, 2 entreprises ont répondu :

- Entreprise Laupie : 88 770€ HT
- SATP : 95 656€HT

Le Maire propose de retenir l'entreprise la moins disante soit la société Laupie en fonction des critères énoncés sur le cahier des charges et après confirmation de M. MANIFACIER, mandaté par le Conseil Départemental, par convention avec la Mairie.

Délibération votée à l'unanimité (13voix pour)

4°) Station météo du stade

Suite à un courrier du comité météorologique Drôme-Ardèche informant de l'arrêt de la station météorologique du stade à l'automne 2018, dû aux baisses des dotations du Département, le Maire propose au Conseil Municipal de conserver cette station moyennant la somme de

300€ par an (frais de France Télécom et batterie).

La commune prendra en charge cette somme afin de maintenir la station météo, jusqu'en 2020, date à laquelle le système météorologique doit changer.

5°) Présentation du rapport de l'eau

Présentation du rapport de la qualité et du prix de l'eau de 2016, réalisé par le syndicat des eaux de Barjac, à titre d'information car ce rapport a déjà été validé par le Comité Syndical.

6°) Questions diverses

➤ Courriers reçus

- Préfecture : le dossier d'accessibilité est complet pour la subvention DETR
- Agence de l'eau : accord de subvention de 80% pour l'achat des terrains pour la restauration morphologique de la Claysse (entre le Moulin de Chevalier et Lavabre)
- Etoile maruéjaise : demande de subvention pour une activité théâtrale à St Jean de Maruejols (pas de subvention pour les Associations).
- EDF Collectivités : changement d'abonnement électrique du compteur de la salle polyculturelle (économie de 350 € par an).
- SUEZ : Une convention pour l'entretien des hydrants a été signée avec SUEZ.
- M. RIVIERE : problème d'entretien de limite de propriété avec son voisin ! (Ce problème ne concerne pas la mairie).

➤ Travaux divers effectués et à prévoir

- Rénovation d'un chemin de randonnée du Grand Bois à La Coste en partenariat avec la Communauté de Communes, qui finalise le devis avec l'Entreprise PELLET.
- Pose d'une buse sur la route de Lavabre (en attente Sté FROMENT).

- Pose de tuyaux pour la fibre avec béton et réception du génie civil (pas de retard).

- Incivilités sur la zone de tri dans le carton !!!
- Etat des lieux de la voirie réalisé par Olivier ROUQUETTE et François MANCILLA.

➤ Infos diverses

- Information concernant le COPIL, Comité de pilotage de la communauté de communes De Cèze Cévennes au sujet des compétences de l'eau et de l'assainissement (collectif et non collectif).
- Fauchage raisonné : une première coupe a été réalisée du 14 au 18 mai, une autre sera faite de juillet à septembre.
- Office de tourisme d'Allègre les Fumades : les photos de St Sauveur ont été vues et appréciées sur les réseaux sociaux.
- « Les Riailles Dujau » : problème de numéro de parcelles, le dossier doit patienter 10 mois !!!
- ENEDIS : coupures de courant pour travaux prévues les 29, 30, 31 mai et 1^{er}, 6 et 7 juin.
- Goudronnage de la route de St Sauveur à la limite de St Jean de Maruejols du 18 au 25 juin 2018. La route sera fermée à ce moment là (Sté SATP).
- Le collectif Gaz de schiste donne une enveloppe de 127€ (vente d'autocollants) pour les écoles.
- SICTOBA : projet de réalisation d'une zone de valorisation des déchets ultimes.
- Nettoyage des berges de la Claysse le samedi 9 juin. Rendez vous à la boulangerie à 8h30.
- Dépôt de permis à Lavabre (SC LA VALANBLANS).

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 26 juin 2018

Etaient présents : CHAMPETIER Christophe, BONNAURE Philippe, CHAMPETIER Robert, CHASSOT Lucette, MANCILLA François, PAYAN Jean-Christophe, PUGNERE Geneviève, ROMAN Bénédicte, ROUQUETTE Olivier, TEISSIER Guillaume, ZORZAN Corinne.

Absents excusés : VEZON Gérald donne pouvoir à CHAMPETIER Robert, MOLLARD David donne pouvoir à BONNAURE Philippe, LADOUCE Sylvie.

Secrétaire de séance : ROMAN Bénédicte

1°) Acquisitions foncières Restauration morphologique de la Claysse

Une subvention a été attribuée par l'Agence de l'eau pour le projet de restauration morphologique sur la Claysse, en aval de Saint Sauveur de Cruzières. Les promesses de vente ont été signées. Afin de mettre en œuvre les travaux, il est nécessaire d'acheter des parcelles attenantes à la rivière.

Le Conseil municipal approuve le projet et donne tous pouvoirs au Maire pour mener à bien ce projet et signer l'acte de vente.

Délibération votée à l'unanimité (13 voix pour)

2°) Modification budgétaire Etude fibre

Les dépenses liées aux études pour la fibre optique doivent être basculées du compte 2031 au compte 2315 afin de pouvoir récupérer la T.V.A.

Délibération votée à l'unanimité (13 voix pour)

3°) Proposition de convention Centre de loisirs de Barjac

Le Conseil Municipal de Barjac nous informe qu'il revoit ses tarifs, compte tenu de l'incertitude qui plane sur la responsabilité du Centre de Loisirs de Barjac entre la commune et la CDC de Cèze Cévennes.

Il serait donc nécessaire que la commune de St Sauveur conventionne avec celle de Barjac, afin d'aider financièrement les familles souhaitant inscrire leur enfant au centre de loisirs de Barjac.

Les charges financières demandées étant trop élevées, le conseil municipal ne souhaite pas conventionner.

(Décision unanime).

4°) Proposition de convention Les Restos du cœur

Le Maire de St Ambroix souhaite que la commune de St Sauveur participe à la restauration des locaux de l'Association des restos du cœur, par la mise à disposition du personnel communal ainsi qu'une participation financière de 94€ par an.

Le Conseil municipal s'engage pour la participation financière dans la mesure où les autres communes s'engagent aussi, mais pas pour la mise à disposition des employés communaux.

5°) Questions diverses

➤ Courriers reçus

- Les Joyeux Marcassins : souhaitent faire une Holi Party (jet de « poudres de peinture » à base de poudre de maïs) lors de la fête du 14 juillet, durant 1 heure dans la soirée. (Réponse positive, un arrêté sera pris précisant les modalités de déroulement de la soirée).

- Conseil Départemental : projet fibre (2^{ème} étape, travaux jusqu'aux maisons). Le Syndicat Ardèche Drôme numérique financerait une partie du projet. Resterait à charge pour la commune 330€ par prise branchée.

- Familles rurales : notre convention est toujours en cours, des projets peuvent encore être menés.

- Préfet de l'Ardèche : demande le retour sur expérience d'un séjour de 14 adolescents qui doivent venir au camping de la Claysse au mois d'Août.

- Mme FAIVRE : demande à faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2019.

➤ Travaux divers effectués et à prévoir

- L'explication sur la montée en débit (fibre) est disponible en mairie.

- Les travaux de fibre avancent (pas de retard).

- Passage d'une hydro cureuse afin de nettoyer des bouches d'évacuation d'eau de pluie.

- Préparation de la base qui va accueillir l'armoire pour la fibre.

- Changement de câbles d'alimentation téléphone qui avaient pris l'eau.

- Réalisation d'une buse sur la route de St Sauveur à Lavabre pour l'évacuation des eaux.

- Dépose de poteaux de moyenne tension (Ets. BATTAGLINO).

- Installation prévue du défibrillateur cardio-secours au stade (Ets RAPH'ELEC).

- Réalisation d'un muret vers les boîtes aux lettres centre du village.

- Goudronnage de la route de St Sauveur à la limite de St Jean. Les travaux de finition devraient avoir lieu entre le 16 et le 20 juillet (Ets SATP).

- Fuite d'eau sur le toit de la chapelle de St Génies (les employés iront réparer).

➤ Infos diverses

- M. THOMAS Serge doit partir en retraite au 31 août 2018. Si des personnes sont intéressées pour ce poste, déposer un CV et lettre de motivation en mairie.

- Les contrats de Mme CHAMPETIER Marie Christine et Mme CHAMPETIER Aline seront reconduits au 1^{er} septembre 2018.

- Les Sénateurs : relancent l'Etat au sujet de la demande de catastrophe naturelle liée à la sécheresse.

- Dépôt de permis de M. CHAMPETIER Florian à Lavabre.